

Câbles stabilisateurs pour les dispositifs autorétractables

Description

3M recommande que la ligne de vie d'un dispositif autorétractable soit complètement rétractée dans le boîtier pendant les périodes de non-utilisation prolongées. Un câble stabilisateur doit être employé pour permettre une rétraction contrôlée de la ligne de vie dans le boîtier. Le déploiement de la ligne de vie d'un dispositif autorétractable pendant une période prolongée peut entraîner un affaiblissement prématuré du ressort de rétraction interne, ce qui peut affecter le fonctionnement du dispositif.

- 1) Un câble stabilisateur est un câble distinct utilisé exclusivement pour permettre à la ligne de vie d'un dispositif autorétractable de se rétracter dans le boîtier pendant les périodes de non-utilisation. Le câble stabilisateur est fixé au crochet de raccordement du dispositif et est assez long pour permettre à la ligne de vie de se rétracter complètement puis à l'utilisateur d'accéder à la ligne en lieu sûr.
- 2) Une période prolongée est définie comme une période de plus de 24 heures.
- 3) Le câble stabilisateur doit être contrôlé lorsque la ligne de vie d'un dispositif autorétractable est rétractée dans le boîtier à une vitesse contrôlée et sécuritaire. Il ne faut pas laisser le câble stabilisateur ou la ligne de vie se rétracter de manière incontrôlée (c'est-à-dire à une haute vitesse).
- 4) Selon l'environnement et les conditions du lieu de travail, il peut être nécessaire de retenir l'extrémité libre du câble stabilisateur pour prévenir l'interférence et les accrochages avec les travailleurs, l'équipement ou la machinerie.
- 5) Les câbles stabilisateurs ne doivent pas être utilisés directement pour des utilisations personnelles d'arrêt de chute, de retenue ou de conduite du personnel, de sauvetage ou liées au poste de travail.
- 6) Les matériaux typiques des câbles stabilisateurs comprennent les câbles légers de petit diamètre (3/16 po à 1/2 po) faits de matières comme le polypropylène ou le nylon.
- 7) Toutes les directives du fabricant applicables doivent être suivies lors de l'utilisation d'un dispositif autorétractable.